

Séance du **15 novembre 2018**

Présidence de **M. Martino Rizzello**, président

« **Prise en considération du postulat de M. Gilles Perfetta « Plus d'espaces publics » (2018/R26)** »

Rapporteur : M. Danièle Kaeser

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le postulat de M. Gilles Perfetta intitulé « Plus d'espaces publics »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

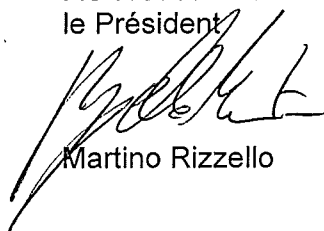
1. De prendre en considération le postulat de M. Gilles Perfetta intitulé « Plus d'espaces publics » et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du **15 novembre 2018**.

Adopté par 48 voix contre 31 (5 abstentions).

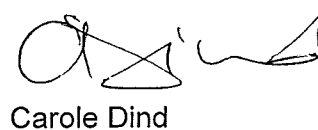
Pour extrait conforme le **19 novembre 2018**.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président


Martino Rizzello



la Secrétaire


Carole Dind